

Saint Grégoire, le 16 mars 2020

Objet : Mesures COVID-19 I.Cert

Chers clients,

Conscients des risques que représente le COVID-19 et à l'écoute de vos questions quant aux impacts de ce contexte sur nos capacités à mener nos missions, nous tenons à vous faire part de la mobilisation de l'ensemble de nos équipes et services pour garantir au mieux la continuité de vos prestations et examens à venir.


Néanmoins, l'entrée dans le stade 3 et les mesures d'isolement nous contraignent à stopper provisoirement nos activités d'évaluation. Nos équipes ne seront pas disponibles à compter du 18 mars 2020 jusqu'au 15 avril, dans un premier temps (la date sera réévaluée selon les actions des autorités à venir). Durant cette période, notre boîte [contact@icert.fr](mailto:contact@icert.fr) sera régulièrement consultée. Nous vous garantissons que notre capacité à traiter vos demandes en sortie de cette crise à caractère exceptionnel sera assurée.

Les examens en échéance de périodicité susceptibles d'avoir un impact sur les certificats seront préservés par une dérogation exceptionnelle.

L'intérêt collectif primant devant une crise de cette ampleur, faisons preuve de bon sens, de vigilance, de responsabilité et de solidarité pour empêcher la propagation du virus afin de sortir rapidement de cette crise sanitaire.

Dans l'attente d'une reprise à la normale, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

L'équipe I.Cert



Philippe TROSTX.